

arpent.

*Les vaches au pâturage.*—Les vaches donnent la quantité du lait suivant l'abondance et la richesse du pâturage; la fin de juin et tout le mois de juillet, sont les mois où les vaches donnent le plus de lait, même au commencement d'août; mais à la fin d'août, l'herbe devenant plus dure est moins riche et alors les vaches donnent moins de lait. On pourrait remédier à cette diminution en lait, par un surcroît de nourriture. Pour cela, il faudrait semer du blé-d'inde qui pourrait être donné en vert aux vaches à la fin d'août. On devrait alors en donner un repas par jour, une brassée par exemple à chaque vache. Quinze jours après on pourrait leur donner deux repas de cette nourriture. Dans tous les cas, elles ne doivent jamais manquer d'eau. Dans chaque pâturage, les vaches devraient pouvoir s'abriter contre le soleil, soit par le moyen d'arbres ou d'une bâtisse spéciale faite à peu de frais. Pour la distribution du blé-d'inde on doit y établir des râteliers pour éviter les pertes qui pourraient résulter en leur donnant ce blé-d'inde répandu sur le sol.

*Labours superficiel ou profond.*—Un cultivateur voulant s'assurer de l'efficacité des labours superficiels ou profonds divisa un de ses champs en deux parties égales, en fit le labour de cinq à dix pouces, en semant de l'avoine également sur les parties de son champ labouré à une profondeur variant de cinq à dix pouces. La récolte de la partie labourée à cinq pouces fut très pauvre; les autres pièces du champ rapportèrent plus, suivant la profondeur du labour et progressivement. Le meilleur rendement fut obtenu de la partie labourée à dix pouces de profondeur.

*La maturité des fruits et végétaux.*—Assez souvent il arrive, pour une cause ou pour une autre, que l'on soit obligé de récolter des fruits ou végétaux avant leur maturité, et pour plus de sûreté de les placer ailleurs pour compléter leur entière maturité. A ce sujet il est une règle invariable à observer: c'est que les fruits qui ont végété en pleine lumière, ne doivent pas être placés dans un endroit obscur, pour atteindre leur complète maturité, car le défaut de lumière serait préjudiciable à leur bonne qualité. Il en est de même de certains végétaux, comme les melons et les citrouilles qui demandent à être exposés à l'air et dans un local exempt d'humidité, pour compléter leur maturité. Au contraire, certains végétaux, ceux qui ont fructifié en terre, comme les pommes de terre, les carottes, les navets, etc., demandent pour compléter leur maturité et afin d'en assurer leur bonne conservation, à être placés dans des endroits obscurs et bien secs. Agir autrement serait préjudiciable à la bonne qualité et à la conservation soit des fruits, soit des légumes qui perdent de leur saveur et de leur bon goût. Assez souvent les graines de fruits ou végétaux laissent beaucoup à désirer quant à leur faculté germinative, pour n'avoir pas observé cette règle.

*Propagation des plants de fraisiers.*—Ceux qui désirent étendre la culture des fraises, au moyen de la transplantation de nouveaux plants, devront prendre en considération le fait suivant: Le premier courant ou filet que forme un plant de fraisier est le plus faible; le deuxième, un peu plus fort; le troisième est celui qui donne le plus de succès. On doit donc conserver ce dernier courant ou filet pour y former le plant à être transplanté. On doit en agir ainsi à l'égard de tous les autres plants de fraisiers, et détruire les autres filets pour donner plus de force aux plants dont on

veut obtenir des fruits ou conserver pour la transplantation. La transplantation des plants de fraisiers pourra se faire dès que la plupart des plants ont cessé de produire des fruits. Vers le milieu ou la fin d'août est le meilleur temps; les jeunes plants auront meilleure chance de reprise avant la saison d'hiver.

*Emploi de la cendre pour le blé.*—Un correspondant du *Rural Gentleman*, appuie fortement sur l'emploi de la cendre à l'égard du blé; et d'après son expérience, il a pu observer:

- 1o. Que la cendre agit comme engrais sur le blé employé à la proportion de huit minots par acre;
- 2o. Qu'elle active la végétation du blé de manière à ce que les épis soient formés avant les fortes chaleurs;
- 3o. Les tiges deviennent plus fortes et par conséquent moins sujettes à verser.

Ce correspondant a pu se convaincre que la cendre répandue sur le blé fournit au grain une nourriture qui lui est propre et qu'il est moins sujet à être attaqué par la mouche à blé. Pour cette opération, lorsque les tiges de blé ont atteint deux ou trois pouces de hauteur on les saupoudre avec des cendres éteintes, mais sèches, dans la proportion de huit minots par acre. L'essai pourrait être fait sur une partie d'un champ de blé, afin de s'assurer de son efficacité.

## RECETTES

### *Moyen de rendre les étoffes imperméables à l'eau.*

On doit pour cela se servir de drap ou de tweed de n'importe quelle qualité, en employant un quart d'once de savon jaune que l'on fait bouillir dans un gallon d'eau de pluie; enlevez l'écume qui se forme à la surface de l'eau, puis faites tremper le drap ou autre étoffe pendant vingt-quatre heures; étendez le linge pour en étaucher l'eau, mais non pour l'assécher complètement, et mettez-le imbiber dans la composition suivante: une demi-livre d'alun, un  $\frac{1}{4}$  de livre de sucre de plomb, dissous dans quatre gallons d'eau de pluie. Lorsque l'étoffe aura été bien imbibée par cette composition, retirez-la et faites sécher.

Autre composition pour mettre le coton à l'épreuve de l'eau: Dans une pinte d'huile de lin, mettez une once d'oxyde de manganèse ou litharge; puis, au moyen d'une brosse, appliquez plusieurs couches de cette composition, et laissez sécher à chaque fois.

### *Ciment pour verre et acier*

Mettez dissoudre un gros de gomme arabique, une once de colle de poisson, un cinquième d'once de colle forte de bonne qualité et un dixième de pinte d'alcool. Le tout bien mêlé et fondu, renfermez-le dans un bocal soigneusement bouché. Pour faire usage de cette colle, mettez le bocal dans un vase d'eau chaude afin de liquéfier son contenu. Cette colle résiste à l'humidité.